

avec trop d'éclat. » Les échevins répondirent que « quoique la ville n'eust point pour le moment de deniers communs, et qu'elle fust surchargée d'impôts, ils feroient tout pour entretenir la bienveillance de Monseigneur ; que les objets qui servoient aux entrées solennelles seroient prêtés ; que chaque notable habilleroit un personnage s'il le falloit ; que le Consulat se chargeroit de tous les saints ; enfin que les gouverneurs des jeux et mystères auroient lieu d'être contens (1). » Les préparatifs furent longs, car la représentation que la princesse d'Orange honora de sa présence, n'eut lieu que le 28 juillet.

Vers la fin du XV^e siècle, il existait dans l'église de Saint-Jean un certain nombre de tombeaux où reposait la dépouille mortelle des grands dignitaires de cette église. Le Cardinal de Lyon voulut aussi qu'un mausolée lui fût érigé dans la chapelle dont il avait jeté les premiers fondements. Pour en assurer l'exécution, car il prévoyait alors sa fin prochaine, il consigna ses dernières volontés dans un acte qu'il rédigea le 23 juin 1486, acte où respire la plus profonde piété (2). L'année suivante il fit imprimer à l'usage de son Église, un Missel dont il avait confié la rédaction à Pierre Jacquet, chapelain perpétuel de Saint-Paul (3). Ce fut sans doute à la sollicitation de ce chapelain que les archidiacres de cette collégiale obtinrent la confirmation de certains privilèges qui leur étaient disputés par les curés, et la réunion, à leur église, du prieuré de Saint-Martin de la Chana, fondé par Jean de Talaru, jadis archevêque de Lyon (4).

(1) Actes consulaires. — Clerjon, iv, 69.

(2) Cet acte, qui était resté inédit, a été publié par M. Paul Allut, à la suite de l'*Inventaire des titres recueillis par Guichenon* (Lyon, 1852. in-8). — Le tombeau de Charles de Bourbon et sur lequel était sa statue, fut brisé par les calvinistes en 1562. Voyez Paradin, *Hist. de Lyon.*, p. 250.

(3) Voyez notre *Bibliographie lyonnaise* du xv^e s., 1^{re} partie, n^o 33.

(4) La Mure, *Hist. eccl. de Lyon*, p. 492.